

	<p>AF3V - Association Française des Véloroutes et Voies Vertes Délégation régionale pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon Association Deux Pieds Deux Roues (ex Association Vélo) 5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse 05 34 30 94 18 Site : http://www.vvv-sud.org</p>
---	--

Lettre d'information électronique du site VVV-Sud n°34 18 Août 2015

Informations sur les Véloroutes et Voies Vertes (projets, réalisations, actualités) dans 4 régions du sud de la France :
Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées.

Parution : mensuelle

Rédaction : à partir des informations reçues par l'association Deux Pieds Deux Roues (ex association Vélo) et par le réseau des associations locales de l'AF3V dans le sud de la France (rédacteurs : C. Aberdam, Y. Albert, Th. Bennegen, M. Bourgeat, D. Brisset, O. Brun, JL Calmettes, JJ. Courrée, P. Delon, M. Delphin, JF Dubremetz, P. Fontecave, G. Gallardo, F. Gendreau, Y. Goroneskoul, I. Grossier, S. Jackson, M. Julier, G. Landreau, C. et JF. Lataste, Ch. Lebozec, P. Lefevre, E. Leroy, D. Malifarge, R. Mangin, JL Mante, F. Moisan, F. Mons, L. Nourrigat, P. Nunez, A. Picaut, Ph. Rançon, G. Rouland, B. Savary, J. Savary, A. Sénicourt, D. Siffray, H. Simonet, E. Thyss, R. Unseld, D. Wénisch, ...).

Lettre n°34 : envoyée à : 180 personnes, inscrites avant le 18-08-2015.

Voici le numéro 34 de la lettre électronique, à laquelle vous vous êtes abonné.

Voir les lettres électroniques antérieures: <http://www.vvv-sud.org/archiveslettre.html>

Vous abonner à cette lettre électronique : <http://www.vvv-sud.org/lettreInformation.html>

Faites suivre cette lettre autour de vous, merci !!

France (concernant le sud)

**France
France**

L'AF3V publie la première carte des Voies Vertes et Véloroutes de France chez IGN

L'IGN, en partenariat avec l'AF3V, a édité en Juin 2015 une nouvelle carte dans la série « Découverte de la France ». Elle présente plus de 250 itinéraires cyclables, soit près de 18 150 km de Véloroutes ou de Voies Vertes, à travers toute la France. Elle est utile pour préparer ses randonnées, ses loisirs et ses vacances. Elle recense tous les itinéraires réalisés, en partie ou en totalité : les 7 grands itinéraires européens traversant la France, les 49 itinéraires du schéma national, et près de 200 Voies Vertes et Véloroutes d'intérêt régional et local. Grâce au QR code présent sur la carte et au numéro inscrit à côté de chaque tronçon d'itinéraire (il y en a 710), on accède à un tracé très précis sur la nouvelle carte zoomable mise en ligne à l'occasion de l'édition de cette carte (phase de test jusque mi-juin), puis à un descriptif détaillé de chaque Voie

Verte ou de Véloroute (au fur et à mesure de leur complétude) sur le site de l'AF3V : www.af3v.org. La carte IGN des Voies Vertes et Véloroutes de France. Elle est disponible dans les points de vente et sur le site IGN, en librairie, auprès des délégations AF3V et, enfin, par correspondance et sur le site www.af3v.org. Coût: 7,10€ Plus frais de port (par AF3V : 2,70€ par IGN : 3,98€).

Voir annonce sur le site AF3V , avec communiqué de presse et dossier de presse:

<http://af3v.org/Guide-des-VVV-de-France.html>

et ici (actualités) : <http://af3v.org/La-carte-Voies-vertes-et.html>

Voir boutique IGN commande possible: <http://espaceloisirs.ign.fr/boutique/voies-vertes-et-veloroutes.html>

Un Guide « Les rives du Danube à vélo, de Passau à Vienne » en français

L'éditeur Cartovelo.com a publié en Mai 2015 son premier guide "Les rives du Danube à vélo, de Passau à Vienne", écrit par Paulo Moura. Il présente 320 Km de voyage à vélo de Passau à Vienne, le long du Danube, sur l'EV6, avec des cartes au 1:70 000. Édition en français, 2015. Reliure spirale, ouverture verticale. 100 pages, pratique à mettre dans un porte carte. Décrit la Véloroute en huit étapes. La grande nouveauté c'est que c'est un guide en français, alors que tous les guides disponibles sur ce parcours sont en allemand ou en anglais. Ce guide peut être commandé sur le site de Cartovelo.com. Tarif : 19€. Plus d'information voir : http://www.cartovelo.fr/newsletters_online.php?lang=1&id=333 Pour commander : http://www.cartovelo.fr/sur-les-rives-du-danube-velo-de-passau-vienne-version-francaise-xml-34_353_30-1790.html

Site de Cartovelo.com : <http://www.cartovelo.fr/>

Plan PAMA et nouvelles règles du code de la route favorables aux piétons et aux cyclistes (Juillet 2015)

En 2015, dans le cadre du PAMA, Plan pour les Mobilités Actives, le gouvernement a adopté de nouvelles mesures réglementaires favorables à la limitation des vitesses sur les routes, et à la sécurité des modes actifs de déplacement. Un décret, publié au Journal officiel du 4 juillet, adapte les règles de circulation routière en vue de sécuriser et de favoriser le cheminement des piétons et des cyclistes. Ces mesures de toilettage du Code de la route, listées par le plan d'actions pour les mobilités actives (PAMA) lancé le 5 mars 2014, étaient très attendues par les collectivités gestionnaires de voirie et les usagers de la route, en particulier les associations de piétons et de cyclistes. Le Club des villes et territoires cyclables s'est ainsi félicité dans un communiqué de ces nouvelles mesures. Les nouvelles dispositions réglementaires : 1 - permettent de sanctionner l'incivisme et ses conséquences en matière de sécurité routière avec l'introduction de la notion d'arrêt ou de stationnement très gênant sur trottoirs, bandes et pistes cyclables... et sur les 5 mètres précédant les passages piétons ; 2 - donnent la possibilité au cycliste de ne pas serrer le bord droit de la chaussée et les files de voitures stationnées en s'exposant au danger de l'ouverture de portières ; 3 - généralisent les double-sens cyclables sur les voies limitées à 30 Km/h, venant ainsi compléter leur généralisation dans les zones apaisées introduites en 2008 ; 4- donnent la possibilité aux gestionnaires de voirie d'indiquer une trajectoire vélo par un marquage au sol, sécurisant ainsi réglementairement les pratiques des collectivités qui ont déjà expérimenté, avec succès,

ce dispositif ; 5 - interdisent le sas vélo aux cyclomotoristes comme c'est déjà le cas pour les pistes cyclables sauf décision expresse du maire ; 6 - créent la voie à chaussée centrale banalisée.

Voir un article sur le décret : <http://localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&jid=1250269210835&cid=1250269208310>

Voir : http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/DP_-_Decret_PAMA_-_08-07-15.pdf

Vélorourisme : un article de Voyageons Autrement

Le site « Voyageons Autrement » publie un article faisant le bilan de la croissance du « Vélo-Tourisme » en France. Intéressant pour quelques chiffres-clefs sur les fréquentations et les impacts des Véloroutes les plus connues. Annonce de la parution du premier « Guide du routard à vélo » consacré à la Loire à vélo. Attention il y a quelques erreurs, comme des surestimations, par exemple pour l'AF3V qui n'a pas encore 80 000 adhérents, ... mais seulement environ 500 adhérents : c'est trop peu. Vous pouvez aider à corriger cette erreur, en ... adhérant à l'AF3V,...

Voir : <http://www.voyageons-autrement.com/velotourisme-ensemble-c-est-tout>

Voir : <http://www.af3v.org/-Nous-soutenir-.html>

Régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées

Une randonnée cycliste du 3 au 13 Juillet 2015, de Moissac à La Grande Motte, pour demander la Véloroute Vallée du Tarn – Causse du Larzac- sud Cévennes- Méditerranée (V85) et ses prolongements (620km) : succès et retombées

L'association Deux Pieds Deux Roues, délégation régionale Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon de l'AF3V, a organisé une randonnée militante à travers deux régions et six départements. L'objectif était de faire la promotion d'une Véloroute en cours d'aménagement, la V85, ou Véloroute Vallée du Tarn - Causse du Larzac- sud Cévennes-Méditerranée (350km) (Montauban-St-Sulpice-sur-Tarn-Albi-Trébas-Brousse-le-Château-Saint-Izaire-Saint-Affrique-L'Hospitalet du Larzac-Sauclières-Le Vigan-Ganges-St-Hippolyte-du-Fort-Quissac-Sommières), et de demander deux prolongements de cet itinéraire, entre Montauban et Moissac, et entre Sommières, Lunel et la mer. Le tracé de 660km était divisé en onze étapes, avec un départ de Moissac et une arrivée à La Grande Motte puis Aigues-Mortes. Deux journées de repos ont permis des visites des Caves de Roquefort et du plateau du Larzac. Les visites touristiques ont alterné avec les rencontres d'élus. Les hébergements étaient prévus en camping, les cyclo-randonneurs se déplaçant en autonomie. Plus de 40 cyclo-randonneurs ont effectué cette randonnée. Les Mairies ont souvent accueilli favorablement le groupe. Les courriers envoyés aux Communes, Communautés de Communes et Conseils Départementaux, avec des demandes d'amélioration ou de création de la Véloroute, ont reçu plusieurs réponses positives. Le site de la randonnée, qui va rester en ligne, contient toutes les informations pratiques pour permettre à des randonneurs de faire la même randonnée : descriptions des étapes (textes et cartes), hébergements, réparateurs de vélos, points de ravitaillement, accès en train, ...

Plus d'informations sur le site (tous les courriers, revue de presse, informations pratiques, ...) : <http://randovelosud2015.le-pic.org>

Un site internet : <http://randovelosud2015.le-pic.org>, pour randonner de Moissac à La Grande Motte sur l'itinéraire de la future Véloroute Vallée du Tarn – Causse du Larzac- sud Cévennes- Méditerranée (V85) et ses prolongements (620km)

A la suite des 40 cyclo-randonneurs qui ont parcouru en Juillet 2015 le futur parcours de la V85, ou Véloroute Vallée du Tarn - Causse du Larzac- sud Cévennes- Méditerranée (620km) (Moissac-Montauban-St-Sulpice-sur-Tarn-Albi-Trébas-Brousse-le-Château-Saint-

Izaire-Saint-Affrique-L'Hospitalet du Larzac-Sauclières-Le Vigan-Ganges-St-Hippolyte-du-Fort-Quissac-Sommières-Lunel-La Grande Motte), vous pouvez effectuer le même parcours en utilisant les informations du site de la randonnée, qui va rester en ligne. Ce site contient toutes les informations pratiques utiles: descriptions des étapes (textes et cartes), hébergements, réparateurs de vélos, points de ravitaillement, accès en train, ... Voir: <http://randovelosud2015.le-pic.org>

Région Aquitaine

Gironde

Bordeaux : la végétalisation des rues, pour embellir le centre-ville, une innovation

En 2015 la ville de Bordeaux autorise et encourage les habitants de sa commune à planter des végétaux devant leur maison, au ras des façades, dans des « fosses à planter » de petite taille. L'opération est planifiée, encadrée, et contrôlée, de façon à ce que ces plantations ne gênent pas la circulation des piétons et des cyclistes. Sur le site internet de la ville, la page sur ce sujet commence ainsi : « Envie d'embellir votre rue en fleurissant votre trottoir ? À condition de respecter quelques conditions, la ville de Bordeaux vous apporte son soutien technique pour la création de votre fosse à planter et même pour l'apport de terre et de plantes lors de la première implantation ». Initiative à suivre pour vérifier que la circulation des piétons et cyclistes ne sera pas entravée par les initiatives des habitants, car les trottoirs sont utiles pour les enfants à vélo (autorisés sur les trottoirs s'ils ont moins de 5 ans).

Voir : <http://www.bordeaux.fr/p88843/vegetalisation-des-rues>

Pyrénées-Atlantiques

Bayonne : inauguration en Juillet 2015 de la passerelle piétons-vélos au nouveau pont ferroviaire de l'Adour (élément de la Vélodyssée EV1)

Un nouveau pont ferroviaire a été construit par RFF sur l'Adour à Bayonne pour remplacer l'ancien pont métallique de type Eiffel. Le nouveau pont supporte deux voies ferrées et une passerelle reliant les deux culées. Le pont est en service depuis début 2014 et la passerelle a été construite à la même date. Le pont fait 400m de long au total, dont 280m au dessus de l'Adour. La passerelle, construite en encorbellement, a 2,5m de large et est éclairée. Les travaux des accès à la passerelle ont eu lieu en 2015 : accès rive gauche (depuis le quai Resplandy) par un ascenseur vitré, avec jonction cyclable jusqu'au rond-point, accès rive droite par une piste en pente douce dans un talus aménagé en parc public. L'artiste LX.one a réalisé une fresque monumentale sur les 270 mètres du nouveau pont (sur le mur antibruit protégeant la passerelle). Coût du nouveau pont : 40 millions d'euros. Coût de l'aménagement des accès à la passerelle piétons-cycles : 710 000 euros HT. L'inauguration de la passerelle a eu lieu le 17 Juillet 2015. Cette passerelle sera empruntée par le parcours officiel de la Véloroute du Littoral Atlantique EV1 (Vélodyssée). Et sur la rive droite, au niveau du quai Resplandy, elle se connectera aussi à la Véloroute « Pyrénées-Gaves-Adour », en cours d'aménagement dans les Pyrénées-Atlantiques entre Bayonne-Pau et Lestelle-Betharam (élément de la future Véloroute du Piémont Pyrénéen (V83) reliant l'Atlantique à la Méditerranée, de Bayonne à Pau et au-delà se prolongeant jusqu'au Barcarès).

Voir article du 17-08-2015 (avec photos) :

<http://kindabreak.com/wallpainting-pont-ferroviaire-bayonne-lx-one/>

Voir article du 01-07-2015 : <http://www.sudouest.fr/2015/07/01/le-lien-tient-au-pont-de-fer-1980226-4018.php>

Voir article du 25-11-2014 (avec schémas des accès) :

<http://www.lasemainedupaysbasque.fr/ca-roule-pour-la-voie-verte-26884> Voir article du 22-11-2014 : <http://babinfo.com/bayonne-retour-promis-passerelle-pas-nouveau-pont>

Voir article du 15-11-2014 :

<http://www.sudouest.fr/2014/11/15/un-chemin-pedestre-le-long-du-chemin-de-fer-1736529-4018.php>

Voir des informations, des photos, des vidéos, sur la page du site www.vvv-sud.org qui

recense des cas de passerelles en encorbellement :
<http://www.vvv-sud.org/psp-passerelles-velo-encorbellement.html>

Région Languedoc-Roussillon

Gard

EV8 Eurovéloroute méditerranéenne en Languedoc: ça avance entre Aigues-Mortes et Le Grau du Roi

L'EV8, Eurovéloroute méditerranéenne, en France (830km) concerne deux régions: PACA (Provence-Alpes-Côte d'Azur) et Languedoc-Roussillon. En Languedoc, l'EV8, qui ira de Beaucaire au col de Panissars, concerne quatre départements: Gard, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales. Le 4 juillet 2015, le Département du Gard a inauguré la nouvelle Voie Verte qui relie la Maison du Grand Site (Aigues Mortes Sud) au pont Levant (Grau du Roi) de 2,7 Km. Elle vient compléter les 2,4 Km de liaison douce aménagée sur voie communale et les 9,4 Km de voies vertes inaugurées en 2014, de la Tour Carbonnière au Port de Gallician et porte ainsi à 14,5 Km de l'EuroVelo 8 réalisés dans le Gard. Voir tous les documents du Comité d'itinéraire français de l'EV8 sur le site:

<http://www.departements-regions-cyclables.org/page/eurovelo-8--p-90.html>

Voir sur le site de France Vélo Tourisme:
<http://www.francevelotourisme.com/contenus/les-futurs-itineraires-velos/leurovelo-8-en-france-la-velo-route-de-la-mediteranee>

Voir la totalité du projet européen sur le site d'Eurovélo:
<http://www.eurovelo13.com/eurovelo-8>

Gard

Le premier tronçon de la Voie Verte du Pont du Gard terminé en juillet 2015

Dans les années 2000 la commune de Beaucaire avait aménagé une piste cyclable de 4km sur l'ancienne voie ferrée. Ensuite le Conseil Général du Gard a lancé l'étude d'une Voie Verte qui prolongera cette piste cyclable jusqu'au Pont du Gard. Fin juillet 2015, le premier tronçon de cette nouvelle Voie Verte est quasiment achevé entre Beaucaire et Monfrin, sur (5,3 Km), d'un coût de 1,7 M€. La Voie Verte traverse le tunnel de Comps, éclairé de façon magnifique. Le second tronçon, de Montfrin à Sernhac (7,6 Km), sera réalisé ensuite, pour 2,4 M€. La totalité du financement est assurée par le Conseil Départemental qui a mené l'opération, associé à la Segard pour la maîtrise d'ouvrage. Voir article du 20 Juillet 2015:

<http://www.midilibre.fr/2014/07/20/la-voie-verte-du-pont-du-gard-enfin-sur-les-rails,1027301.php>

Voir article du 05-12-2012 :

<http://www.objectifgard.com/2012/12/05/beaucaire-montfrin-la-voie-verte-sur-de-bons-rails/>

Voir article du 25-08-2014 :

<http://www.lerepublicainduzes.fr/fr/dans-l-actu/theme-15-environnement/id-99-apres-15-ans-d-attente-voici-la-voie-verte-du-pont-du-gard>

Voir le site de l'association Voie Verte du Pont du Gard :

Voir une courte vidéo : <http://cbandiera.free.fr/vv/beaucaire-comps/>

Voir la Voie Verte du Martinet (site AF3V) : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=137>

Pyrénées-Orientales

Véloroute Voie Verte Le Boulou-Céret-Amélie-les-Bains (19km) : un bel aménagement (70% en Voie Verte) dans la vallée du Tech

Un nouveau tronçon de Véloroute a été aménagé en 2014-2015 entre Le Boulou et Amélie-les-Bains, sur 19km. C'est un élément de la « Vélo-Route Voie Verte Pays Pyrénées Méditerranée » portée par le Pays Pyrénées-Méditerranée. Elle a été aménagée par le Conseil Général des Pyrénées-Orientales. Elle prolonge le tronçon déjà ouvert dans

la vallée entre Argelès-sur-Mer et le Boulou. Cette belle Véloroute suit la vallée du Tech sur une ancienne voie ferrée ou sur des chemins tranquilles. En montée douce à partir du Boulou, elle longe les bords du Tech, puis traverse les vergers de cerisiers avant Céret, et monte dans les bois jusqu'à Amélie-les-Bains sur une portion magnifique en Voie Verte de plus de 5km, avec plusieurs viaducs. Cet itinéraire est très bien jalonné et sécurisé, avec 13km en Voie Verte ou quasi-Voie Verte. Pour atteindre Arles-sur-Tech en toute sécurité, il manque un tronçon de 4km, qui existe, mais devra être amélioré pour supprimer des barrières très difficiles, et des passages en mauvais revêtement. À noter que cette Véloroute s'intègre dans une grande boucle cyclable trans-frontalière « Pirinexus », qui franchit les Pyrénées au col de Panissars (comme l'Eurovéloroute n°8) et au col d'Arès. On trouve donc le logo Pirinexus sur les panneaux. Voir la fiche de cette nouvelle Véloroute du site AF3V: <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=433>

Voir la fiche de la Voie Verte Argelès-sur-Mer /le Boulou du site AF3V : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=373>

Région Limousin

Pas de « Brève » pour cette région.

Région Midi-Pyrénées

Aveyron

Voie Verte Bertholène-Bozouls-Espalion (23km): le tunnel de Biounac (574m) éclairé

La Voie Verte Bertholène-Bozouls-Espalion est ouverte sur une ancienne voie ferrée (23km). Elle permet d'éviter la D920 entre Bozouls et Espalion, avec une magnifique descente de 7km, comportant 5 tunnels et 5 viaducs. Un passage souterrain sous la D920 à Bozouls permet l'accès direct à la Voie Verte depuis le village. Mais cette "quasi-Voie Verte" est encore très sommairement aménagée, avec un revêtement inégal, parfois trop caillouteux, et des tunnels non éclairés : l'AF3V a demandé en 2011 l'amélioration du revêtement et l'éclairage des tunnels. En 2015 le SIVU qui gère la Voie Verte vient de réaliser l'éclairage du tunnel de Biounac, long de 574m et en courbe, qui était le plus long et le plus inconfortable et dangereux. L'éclairage constitué de lampes leds est alimenté par des panneaux photovoltaïques. Le coût des travaux a été de 17317 € TTC (avec subvention de 5772€ du SIEDA). Enfin, le revêtement entre Bertholène et Bozouls est en cours d'amélioration par le SIVU, qui veut rendre la Voie Verte « accessible pour les personnes à mobilité réduite ».

Voir Mairie de Bozouls : <http://www.bozouls.fr/ACTUALITES.aspx>

Voir (deux photos du tunnel de Biounac): <http://www.vvv-sud.org/demandesaveyron.html>

Voir la fiche descriptive du site AF3V : http://www.af3v.org/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=9&voie=354

Aveyron

L'AF3V demande une Voie Verte du Larzac entre l'Hospitalet et Comberedonde (11km)

L'Association Deux Pieds Deux Roues, Délégation de l'AF3V, a demandé, par un courrier du 31 Mai 2015, au Conseil Départemental de l'Aveyron, à la Communauté de communes et aux communes, de créer une Voie Verte sur les chemins existants sur l'ancienne voie ferrée entre l'Hospitalet-du-Larzac et Comberedonde (Nant) (11km), avec amélioration du revêtement sur 3km. Cette Voie Verte est facile à aménager puisque le chemin existe et est utilisé seulement par quelques éleveurs qui pourront circuler sur la future Voie Verte. Elle sera d'un grand intérêt touristique, car située en plein causse du Larzac. Cette Voie Verte pourra constituer un élément de la Véloroute vallée du Tarn- Causse du Larzac- Sud Cévennes-Méditerranée (V85), déjà ouverte dans le Tarn, et en travaux dans le Gard. L'AF3V a organisé une randonnée militante pour faire la promotion de cette

Véloroute, du 3 au 13 Juillet 2015. Le 9 Juillet les 40 cyclo-randonneurs sont passés sur le chemin de cette future Voie Verte. Voir le site de la randonnée avec les courriers envoyés aux élus : <http://randovelosud2015.le-pic.org>. Voir les demandes de l'AF3V en Aveyron : <http://www.vvv-sud.org/demandesaveyron.html>

Haute-Garonne

Toulouse : dans le cadre du « Grand parc Garonne », le projet de Voie Verte de la Garonne (30km) ou « Via Garona » avance

Le grand projet de « Parc Garonne » a été lancé par la municipalité précédente (maire : P. Cohen), et il a été repris par la nouvelle équipe municipale (maire de Toulouse : Jean-Luc Moudenc) qui contrôle aussi Toulouse-Métropole. JM Moudenc souhaite accélérer l'aménagement de cette vaste zone verte de 3000 hectares, qui comprend un projet de Voie Verte nord-sud le long de la Garonne, sur 30km, entre Gagnac au nord, et Portet-sur-Garonne, au sud, et dont plusieurs tronçons existent au nord de Toulouse (cf 6km du Vieux Pont de Blagnac au Pont des Catalans), et au sud entre le pont St-Michel et l'Oncopôle (ancien Cancéropôle) (8km). Un plan pluriannuel d'investissements dans le Grand Parc Garonne a été voté par Toulouse Métropole en 2015, avec un budget de 28 millions d'euros pour 2015/2020, avec plusieurs opérations successives. En Juillet 2015 un nouveau tronçon de Voie Verte de 4km a été créé en bord de Garonne, entre le vieux pont de Blagnac et la zone verte de Sesquières, dans le cadre de la création de "Parcours de découverte", qui sont des boucles piétons-vélos (voir autre Brève). En Juillet 2015 une guinguette flottante sur la Garonne a aussi été inaugurée en plein centre-ville, au pied du quai de Tounis (elle sera accrochée à la rive tous les ans en Juillet et Août). En 2016 et 2017, cinq autres cheminements pour piétons et cycles seront créés : un itinéraire qui reliera Beauzelle à Blagnac en longeant la Garonne, trois itinéraires dans le secteur des Quinze Sols, et un dernier itinéraire en direction du centre de Blagnac. En 2016, le port de la Daurade sera ré-aménagé avec création d'un espace vert et boisé. En 2017, juste en face, le Port Viguerie, rebaptisé « Quai de l'Exil Républicain Espagnol », sera à son tour embelli, avec suppression des places de stationnement automobile, revêtement au sol changé, et espace public aménagé. En 2018, un canalet (comme il en exista jusqu'en 1950), sera aménagé à la Garonnette. Enfin au sud, l'île du Ramier recevra de nouveaux équipements. Dès 2018, un parcours pétons-vélos continu existera entre le quai de Tounis et Empalot, au bord de la Garonne, rive droite, en re-crétant une continuité au pied du quai de la Chaussée, avec passerelle permettant de passer sous l'extrémité du pont St-Michel. Rappel : l'Association Vélo, devenue Deux Pieds Deux Roues, délégation régionale de l'AF3V, agit pour cette « Voie Verte de la Garonne » depuis 15 ans. Voir article du 30-06-2015 (projet de Grand Parc Garonne) : <http://toulousepost.com/2015/06/30/grand-parc-garonne-pour-un-transat-dans-les-eaux-douces-du-patrimoine-toulousain> Voir article du 11-06-2015 (projet de Grand parc Garonne et de « via Garona ») : <http://www.toulouseinfos.fr/actualites/19027-projet-grand-parc-garonne-une-via-garona-made-in-toulouse.html>

Haute-Garonne

Toulouse : Voie Verte en bord de Garonne au nord de la ville + 4km en juillet 2015

Dans le cadre du grand projet de « Parc Garonne », le Grand Toulouse a aménagé en 2015 au nord de la ville, dans le secteur de Ginestous-Sesquières, au bord de la Garonne, des "Parcours de découverte", qui sont des boucles piétons-vélos. Elles utilisent la piste-Voie Verte du canal de Garonne, une piste cyclable urbaine existante sur la « digue Ginestous », et de nouveaux chemins créés. Ces aménagements ont aussi créé une Voie Verte de bord de Garonne, rive droite, entre le Vieux Pont de Blagnac et le ruisseau Chaussas (4km), et une Voie Verte transversale entre la Garonne (au ruisseau de Chaussas) et le canal, en traversant le chemin de Fenouillet et la zone verte de Sesquières (1km). Le coût est supérieur à 370 000€ . L'inauguration a eu lieu en juillet

2015. À noter que le tronçon de Voie Verte créé en bord de Garonne (4km) constitue un élément du projet de « Grand Parc Garonne » et de la future Voie Verte de bord de Garonne « Via Garona », qui traversera toute la Communauté urbaine de Toulouse du nord (Gagnac) au sud (Portet-sur-Garonne), et dont plusieurs autres tronçons existent au centre de Toulouse, et au sud entre le pont St-Michel et l'Oncopôle (ancien Cancéropôle). L'Association Vélo, devenue Deux Pieds Deux Roues, délégation régionale de l'AF3V, agit pour cette « Voie Verte de la Garonne » depuis 15 ans. Voir le site de Toulouse Métropole (avec une vidéo): <http://www.toulouse-metropole.fr/-/parcours-decouverte-ginestous-sesquieres>

Voir article du 09-07-2015 : <http://www.ladepeche.fr/article/2015/07/09/2141021-un-parcours-nature-pour-redecouvrir-ginestous.html>

Voir article du 24-07-2015 : <http://www.lepetitjournal.net/011016-383715-Parcours-decouverte-Ginestous-Sesquieres.html>

Voir article du 30-06-2015 (projet de Grand Parc Garonne) :

<http://toulousepost.com/2015/06/30/grand-parc-garonne-pour-un-transat-dans-les-eaux-douces-du-patrimoine-toulousain>

Voir une vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=UPWrCG3UvCE>

Voir la fiche du site AF3V : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=22>

Tarn

La Véloroute de la vallée du Tarn (V85) sera améliorée entre Brens, Lagrave et Marssac-sur-Tarn (ouverture d'un cheminement continu de 10km évitant la RD13)

La Communauté de Communes Tarn & Dadou va sécuriser 10km de la Véloroute de la vallée du Tarn entre Brens, Lagrave et Marssac-sur-Tarn, en ouvrant un chemin continu entre Bonnefil et le centre de Lagrave (par le chemin des Ardaillès), avec construction d'une passerelle sur le Riu Tech. Ce cheminement réservé aux piétons et aux cyclistes permettra d'éviter le passage sur la RD13, très circulée et dangereuse. Cela devrait être réalisé en 2016. La Mairie de Lagrave et la Communauté de Communes Tarn & Dadou vont aussi ré-ouvrir l'impasse Lasbordes aux piétons et cyclistes (en « impasse débouchante ») pour rejoindre Marssac-sur-Tarn en évitant la RD13. L'AF3V a écrit en 2014 aux communes pour demander cette ouverture de l'impasse Lasbordes, et la Mairie de Lagrave a répondu qu'elle mettait en œuvre ce projet. Lors de la randonnée à vélo « militante » entre Moissac (Tarn-et-Garonne) et Sommières et Le Grau-du-Roi (Gard) (600 Km), du 3 au 13 Juillet 2015, pour faire la promotion de la Véloroute V85, les 40 cyclo-randonneurs ont aussi demandé cette ouverture de l'impasse Lasbordes à Lagrave, lors de leur passage le 5 Juillet : ils ont emprunté cette impasse. Voir les demandes de l'AF3V dans le Tarn : <http://www.vvv-sud.org/demandestarn.html>

Voir article du 06-03-2015 : <http://www.ladepeche.fr/article/2015/03/06/2061384-travaux-en-cours-ou-a-venir.html>

Voir article du 21-01-2015 : <http://www.ladepeche.fr/article/2015/01/21/2033229-voeux-a-la-population.html>

Voir article du 21-03-2014 : <http://www.ladepeche.fr/article/2014/03/21/1844602-lagrave-max-moulis-candidat.html>

Voir le site de la randonnée AF3V : <http://randovelosud2015.le-pic.org>

Agenda sud France

Voir les manifestations organisées sur les Véloroutes et Voies Vertes dans le sud de la France, ici : <http://www.vvv-sud.org/animation.html>

Blog d'Isabelle Lesens

Des informations nombreuses, avec des analyses et des photos, sur le vélo et les Véloroutes et Voies Vertes, ici : <http://isabelleetlelevelo.20minutes-blogs.fr>

Actuvelo

Le portail des actualités sur le vélo, avec tous les articles parus dans la presse, y compris pour les départements du sud, à consulter souvent, ici : <http://actuvelo.fr>

Espagne : Infos Vias Verdes

Pour des informations au sud du sud, sur les Voies Vertes d'Espagne, lire le Bulletin d'information électronique du site <http://www.viasverdes.com> : <http://www.viasverdes.com/ViasVerdes/Bolet%EDn%20Infov%EDas%20Verdes/Infovias/displayBoletin/b13f36d5a95a781d2f383248fda38c4a>

Soutenez nos actions

Les associations locales qui agissent pour les Véloroutes et Voies Vertes ont besoin de votre soutien, et de votre participation active, rejoignez –les

(les cotisations des adhérents garantissent l'indépendance, et donnent les moyens d'agir).

Adhérez à l'Association Vélo (Toulouse et Haute-Garonne), ici :

<http://toulousevelo.free.fr/spip.php?article73>

Ou adhérez à l'une des associations du sud, voir liste et coordonnées ici :

<http://www.vvv-sud.org/associations.html>

Vous pouvez aussi adhérer à l'AF3V national, ici : <http://af3v.org/-Nous-soutenir-.html>

NB : si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, envoyez nous un e-mail.